

# L'ÉCHO DE LA FONTAINE

Journal municipal de Mirabeau /

été 2021  
N°26

**STOP AUX INCIVILITÉS**

**BRUITS DE VOISINAGE, DÉCHETS SAUVAGES ...**

**C'EST BIENTÔT LA RENTRÉE**

**La nouvelle école  
les travaux ont commencé !**

Crédit photo: Guillaume Rodriguez

# SOMMAIRE :

ÉDITO >

P 2

RETOUR EN IMAGES >

P 3

À LA UNE! > Construction du groupe scolaire :  
les travaux ont commencé

P 4

VIE SCOLAIRE > Opération bol de riz  
> C'est bientôt la rentrée

P 8

P 9

VIVRE ENSEMBLE > Stop aux incivilités !  
Bruits de voisinage, déchets sauvages ...

P 10

ZOOM > Le SARE :  
pour rénover durablement

P 13

INTERVIEW > Notre Maire Président  
fondateur de l'AMR84

P 13

LIEN SOCIAL/SOLIDARITÉ > Alerte canicule, les  
recommandations de la CCAS

P 14

LES FESTIVITÉS DE L'ÉTÉ

P 16

## INFO PRATIQUES

**Mairie** : Lundi au Vendredi 8h30>12h00 -13h30>17h00  
Jeudi et mardi : 8h00 > 12h00. Fermeture l'après-midi  
Samedi de 8h30 >11h30.

Tel : 04 90 77 00 04/ E-mail : mairiemirabeau@wanadoo.fr

**Permanences du Maire Robert Tchobdrénovitch** :

sur rendez-vous. Les élus reçoivent sur rendez-vous

**CCAS**. Responsable Madame Bernadette Vitale.

**Permanences** : tous les mercredis, de 9h00 à 11h00, en mairie.

Renseignements ou prise de rendez-vous, contacter

Marie Cholvy. TEL : 04.90.77.08.41

E-mail marie.cholvy@mirabeauluberon.fr

**Bibliothèque municipale** : jeudi et samedi de 9h00 >12h00.

**Permanence en mairie** : Noëlle Trinquier, conseillère  
départementale du canton de Pertuis.

Renseignements/rendez-vous : 07.86.91.76.64.

**Ramassage des monstres** : tous les jeudis. Service gra-  
tuit mis en place par la COTELUB. Tel : 04 90 07 48 12

**Ligne bus 107 : Mirabeau/La Tour d'Aigues/Pertuis**

**Transport à la réservation** : Réservation des trajets  
la veille du départ en téléphonant au 04 90 74 20 21 du  
lundi au vendredi de 8h15>12h15/ 13h30>16h30.

www.sudest-mobilites.fr

**L'ÉCHO DE LA FONTAINE** : publication de la commune de Mirabeau.

Mairie de Mirabeau, 8 rue de la mairie. 84120 Mirabeau.

Directeur de publication : R. Tchobdrénovitch

Responsable rédaction et PAO : L de Luze

Commission communication : C. Bedel, L. Van Gessel

# ÉDITO



## Un bel été à tous !

19 mai, 9 juin, 30 juin !

Avec ces 3 dates raisonne un vent de liberté : les bars et restaurants rouvrent de nouveaux, les protocoles sanitaires s'allègent nous laissant espérer le retour de nos associations pour apporter de l'animation dans notre village.

Malgré cette vie entre parenthèses, notre municipalité a continué de travailler pour améliorer votre quotidien comme nous nous y étions engagés depuis notre dernière élection. Certains travaux sont finis (réfection des trottoirs, isolation de la toiture de la salle du Barry ...)

D'autres chantiers démarrent comme celui de la nouvelle école qui portera le nom de Mirabeau en mémoire du plus célèbre habitant de notre village, Honoré Gabriel Riqueti comte de Mirabeau (page 4).

Les premiers terrassements ont démarré début juin. Le planning est respecté et la rentrée se fera en 2022. D'autres travaux seront réalisés courant du deuxième semestre 2021 : aménagement du petit jardin, (dit « Le tourniquet ») réfection de la voirie chemin des moulins jusqu'au pont du Rivet, vidéo surveillance...

Le programme « Petite ville de demain » qui accompagne les projets de territoire et vise à améliorer les conditions de vie des habitants des petites communes va nous permettre de planifier l'aménagement de la place du Barry et du parking au-dessus de la pharmacie. Le parking multimodal prévu sur la route D 996 associé à la réouverture de la gare de Mirabeau font aussi partis des dossiers d'études lancés par la Cotelub notre intercommunalité.

La qualité de vie est au centre des préoccupations de notre municipalité : garantir la propreté des quartiers, entretenir les espaces verts, assurer la tranquillité des habitants sont autant d'exigences qui visent à améliorer le quotidien de tous les Mirabelains. C'est pourquoi nous ne pouvons plus accepter les débordements et incivilités de quelques-uns, caractérisés par des agissements irrespectueux. Le stationnement anarchique, le dépôt sauvage d'encombrants, les déjections canines, les bruits de voisinage sont des fléaux que nous devons bannir de notre commune pour le bien de l'intérêt général. Il y a des règles à respecter et nous vous les rappelons dans ce dossier « spécial incivilités. » (Page 10). Le bien vivre ensemble est l'affaire de tous et nous ne pourrions pas y parvenir sans votre implication et vos efforts.

Vous connaissez mon attachement en tant que Maire à défendre notre ruralité, notre environnement et notre qualité de vie. J'y travaille aussi avec mes collègues au sein de La Cotelub en préparant notre projet de territoire. Parce

que l'union fait la force j'ai créé l'association des Maires Ruraux de Vaucluse (AMRV) pour faire entendre la voix de tous les Maires des petites communes de - 3500 habitants de Vaucluse que beaucoup souhaitent voir disparaître. Souvent pendant la pandémie je me demandais ce qu'aurait fait l'État sans la présence des Maires dans leur commune rurale pour aider nos concitoyens ?

Il est grand temps que nos voix portent au niveau du département mais aussi à l'échelon national (page 13)

A vous tous petits et grands, je vous souhaite de passer un bel été !!

Votre Maire, R. Tchobdrénovitch



## RETOUR EN IMAGES >

avril  
2021



Groupe scolaire/Signature des marchés avec les entreprises retenues

Réunion de travail à Sannes sur la Charte 2024-2039 en présence des Maires de la Cotelub et élus délégués au Parc



mai  
2021

### Commémoration du 8 mai 1945

Seul le conseil municipal « des grands » et celui des « enfants » étaient invités pour commémorer la mémoire de celles et ceux tombés au champ d'honneur.



### Résultats départementales

#### Mirabeau

1099 inscrits

Abstention 57,23 %

470 votants 30 blancs

5 nuls.

Exprimés 435

Lovisollo 263 voix - 60,45 %

Escoffier 172 voix - 39,54 %

#### Résultats régionales

Inscrits 1099

Abstention 57,68 %

465 Votants

Blancs 40

Nuls 6

Exprimés 419

MUSELIER 235 voix 56,09 %

MARIANI 184 voix 43,91 %

juin  
2021



Les travaux du groupe scolaires ont commencé avec la première étape : les travaux de terrassement

18 futurs collégiens ont assisté à la remise des prix pour leur passage en 6<sup>ème</sup>, organisée par Anne Marie Gimenez. La Maire Adjointe à la scolarité leur a offert stylo et clés USB et de la part de Madame Fayasson, directrice de l'école, les élèves ont reçu «les Fables de la Fontaine. Félicitations et bon succès à eux dans leurs études !





## Bâtiment Durable Méditerranéen

- Maître d'ouvrage  
Commune de Mirabeau
- Architectes  
Ateliers A/ Acamp
- Assistant Maître d'Ouvrage  
Albedo. S Maucci

Les travaux  
ont commencé !

*Construction d'un groupe scolaire à Mirabeau(84) :  
une école écologique, un bâtiment durable méditerranéen (BDM) label Or,  
intégré dans un ÉcoQuartier.*

### *Le projet en quelques mots*

La construction d'un groupe scolaire sur la commune de Mirabeau (Vaucluse-84) remplace l'ancienne école, bâtiment ancien très énergivore (passoire énergétique), ne répondant plus aux normes de sécurité et d'accessibilité PMR.

Ce nouveau groupe scolaire permet d'augmenter la capacité d'accueil des élèves et de pallier ainsi au développement démographique du village.

La nouvelle école développe 7 classes, 3 maternelles et 4 élémentaires (aménageable pour accueillir 4 autres classes) et un centre aéré dans un écoQuartier regroupant une structure d'hébergement pour personnes âgées et 23 logements sociaux réalisés par Vallis Habitat ...

Ce nouveau groupe scolaire s'appellera «Mirabeau» en hommage à Honoré-Gabriel Riqueti Comte de Mirabeau, le célèbre aristocrate révolutionnaire qui vécut au Château de Mirabeau.

### *Une école écologique exemplaire BDM Or pour le confort des usagers.*

Comme tout bâtiment à résonance durable, il doit répondre à des enjeux précis.

La nouvelle école a obtenu le label BDM Or qui traduit la volonté des acteurs du projet (Maître d'ouvrage, architecte etc ) de construire un bâtiment conçu, réalisé et entretenu de façon respectueuse de l'environnement, en assurant des consommations énergétiques minimum et un confort optimal pour les enfants, le personnel de mairie et l'équipe enseignante.

### *Signature de la charte ÉcoQuartier en 2019.*

L'école se trouve à côté du centre historique du village, dans le nouvel EcoQuartier situé dans la zone des Espinasses (zone à urbaniser). Cet EcoQuartier comprend des logements sociaux et une résidence d'accueil pour seniors. Conformément à la charte la mixité sociale et intergénérationnelle est ainsi favorisée.

Une commission école a été créée par la majorité municipale afin que les Parents d'élèves, le personnel de la mairie et l'équipe enseignante puissent participer et contribuer au projet.

### *Des enjeux durables*

Un bâtiment inséré dans un EcoQuartier

Une enveloppe performante

Des protections solaires efficaces et une gestion de l'inertie pour un bâtiment utilisé toute l'année (ALSH)

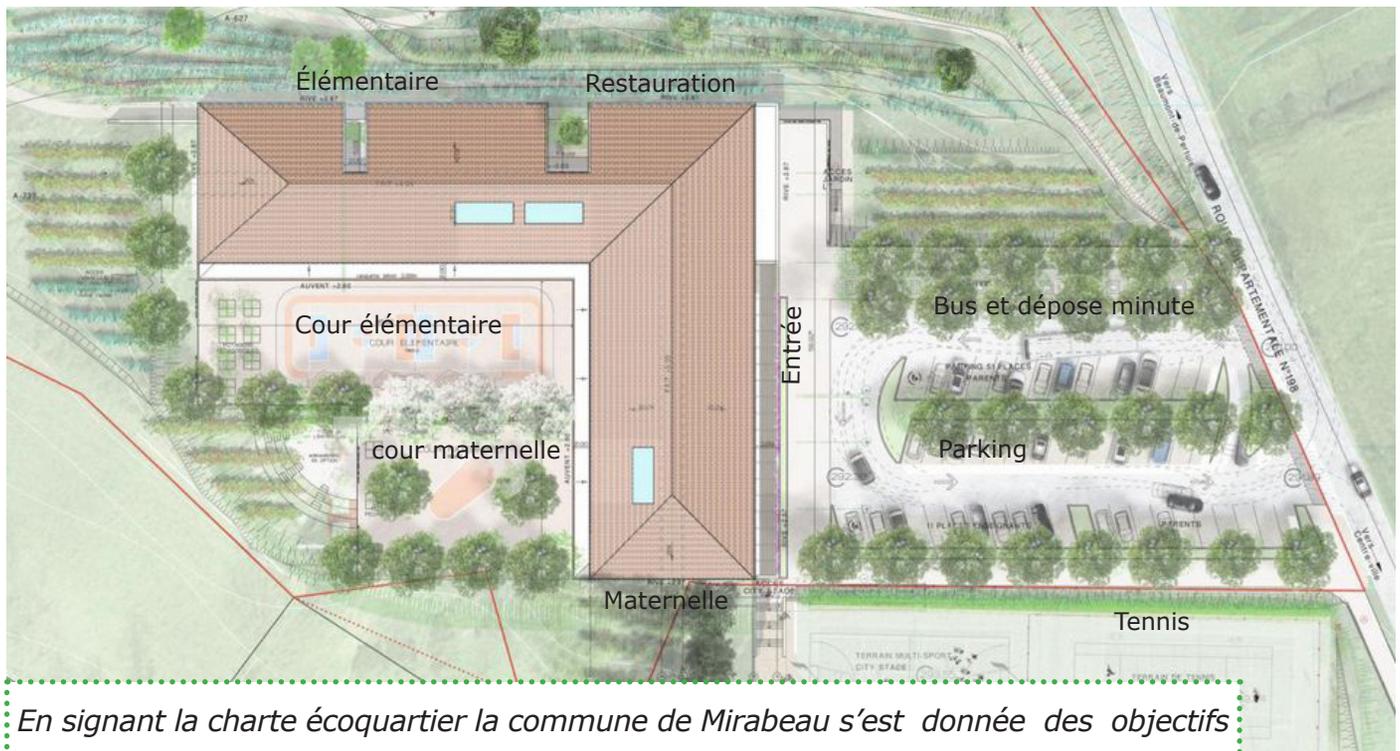
Des matériaux biosourcés

Des systèmes simples et éprouvés

Une sur-ventilation naturelle estivale

## Parti pris architectural

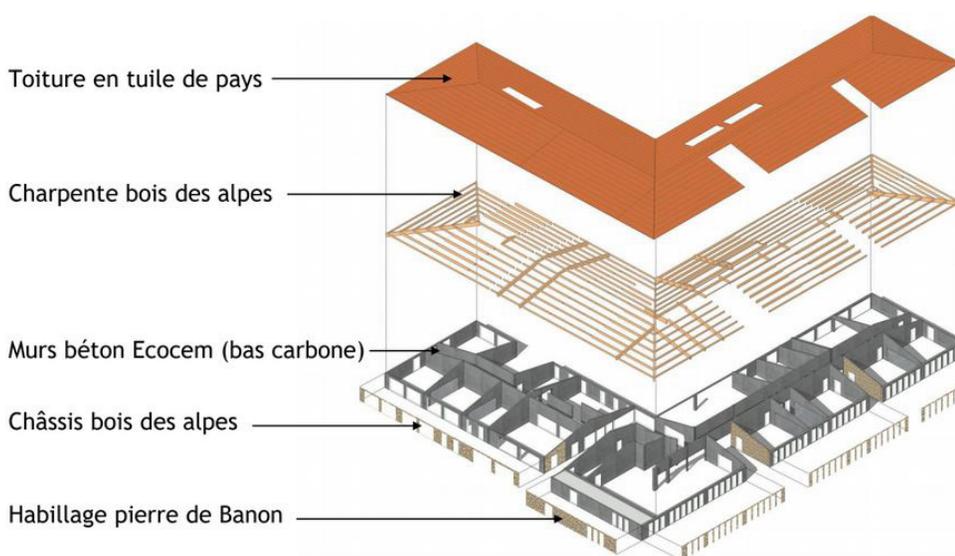
Sobriété architecturale, conception bioclimatique, une architecture pensée pour le bien-être des élèves



En signant la charte écoquartier la commune de Mirabeau s'est donnée des objectifs environnementaux ambitieux : elle a ainsi permis aux architectes de mettre leur imagination et leur savoir-faire au service d'un bâtiment durable. Le parvis de l'école exposé Est a été pensé pour bénéficier du soleil levant.

- Une morphologie en L avec simple RDC très bas et compact pour mieux s'intégrer dans le paysage et protéger les cours récréatives des vents dominants.
- Des préaux lumineux intégrés au bâti protégés par des casquettes de 1,70 mètres de large.
- Des « respirations » en façades qui offrent une transparence cour - préau - paysage très valorisante.

- Des matières lourdes qui respirent la pérennité : béton Ecocem, bois des Alpes, pierre de Vaucluse et de Banon
  - Des isolants biosourcés en majorité (ex paille de riz pour l'isolation)..
- Le bâtiment a été pensé pour assurer un confort aux usagers en été comme en hiver

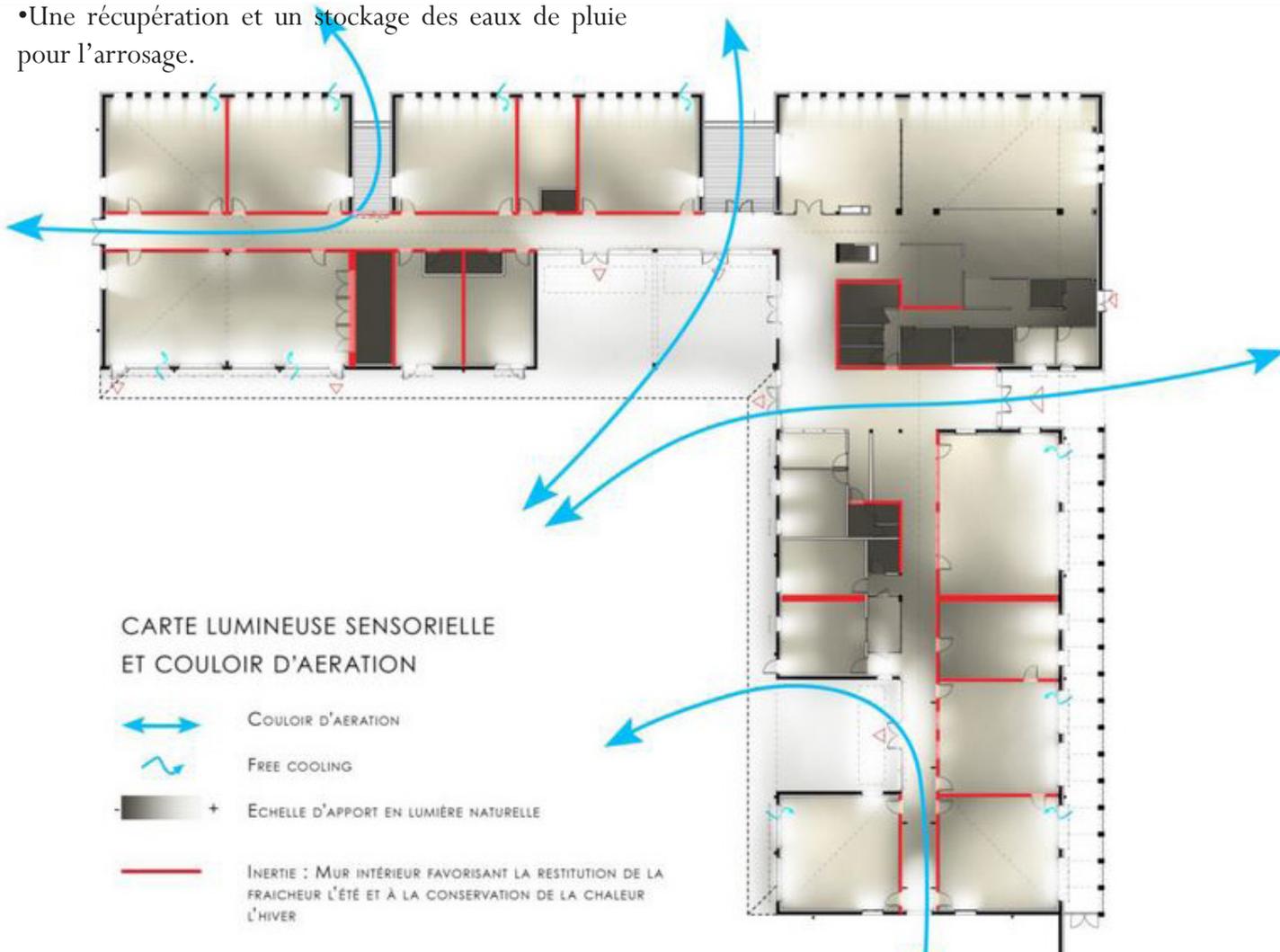


### Bois très présent

- 75 m<sup>3</sup> de bois, dont charpente, menuiseries et faux-plafonds
- Certification bois des Alpes
- Le bois représente 40 % du volume bâti

## Confort en été/ Confort en hiver

- Toutes les salles de classe se protègent du soleil de l'après-midi en se tournant vers le Nord Est ou le Sud Est
- Utilisation majoritaire du béton Vertua employé pour son inertie thermique (fraicheur de la nuit l'été et chaleur l'hiver)
- Des ouvertures généreuses pour bénéficier des apports solaires gratuits en hiver
- Un plancher chauffant/ rafraîchissant sur l'ensemble des locaux d'activités.
- Un espace récréatif, séparé par un aménagement paysagé, bien ombragé pour gérer les effets d'albedo
- Une récupération et un stockage des eaux de pluie pour l'arrosage.
- Des revêtements perméables du parking et des cours de l'école pour partie, complétés par des noues d'infiltration
- Ouvertures secondaires dans chaque fond de classe qui viennent compléter l'apport lumineux des ouvertures principales
- Le positionnement des ouvertures et des protections horizontales favorisent les apports solaires en hiver.
- Des ouvertures zénithales ventilées sur les préaux et des impostes hauts maximisent l'éclairage naturel en fond de classe



«MERCİ À NOS PARTENAIRES SANS LESQUELS CE PROJET N'AURAIT PU SE FAIRE»



CAISSE D'ÉPARGNE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



## Un investissement pour l'avenir de nos enfants :

- > Travaux : 3 735 779, 19 € HT
- > Frais d'étude : 704 325 €
- > Acquisition foncière : 435 074 €
- Subventions cumulées : 2 881 438 €
  - Etat : ..... 1 335 983 €
  - Région : ..... 992 552 €
  - Département : ..... 252 903 €

Demande en cours d'une enveloppe de 300 000 €  
auprès de la CAF pour l'ALSH\*

(\*Accueil de loisirs sans hébergement)

■ Part communale : 1 993 740 €

Montants indiqués sont en hors taxe,  
la TVA étant intégralement remboursée

**4 875 178 €**  
**Budget total HT**

### Le financement :

Environ 470 000 € ont été financés en 2021 dont 240 000 € d'emprunt  
Le reste à financer est de 1 993 740€ - 470 000 € = 1 523 740 €  
couvert par la cession de l'ancienne école estimée à 1 400 000.00 €

## Calendrier

2019 >2020: phase d'études et de concertations

1er juin 2021 : Début des travaux

Objectif ouverture de l'école : rentrée scolaire septembre 2022



Visite in situ avec les entreprises

**Sur les 3 736 k€ de travaux prévus, 2 646 k€ ont été attribués à des entreprises Vauclusiennes soit près de 71% du marché**

Terrassement VRD, Aménagements paysagers :  
Gros Œuvre  
Charpente bois - couverture  
Étanchéité multicouches  
Menuiseries intérieures bois, Cloisons doublages  
Carrelage, Sols souples, Revêtement de façade  
Peintures Intérieures  
Serrurerie  
Équipement cuisine  
Electricité  
Chauffage ventilation  
Menuiseries extérieures Bois

Amourdedieu 84240 Ansouis  
Poggia 84200 Cavaillon  
Thaudiere 84220 Roussillon  
STMS 13016 Marseille  
Roussel Bat 84120 Pertuis  
STMS 13016 Marseille  
BY peinture 84200 Carpentras  
KL Ferronnerie 04300 Forcalquier  
Bonnet Thirode 84120 Pertuis  
Caparros 04310 Peyruis  
Cap Clim 04310 Peyruis  
Atelier Vernucci 04100 Manosque

## VIE SCOLAIRE > OPÉRATION BOL DE RIZ

### LES ÉLÈVES DE MIRABEAU SOLIDAIRES DES ENFANTS PAUVRES DE MADAGASCAR

Le 21 juin dernier, Le menu de la cantine était sobre : un bol de riz et une pomme. Les élèves de l'école de Mirabeau sensibilisés par la situation des enfants pauvres de Madagascar ont accepté de manger ce repas pour exprimer à leur manière leur solidarité.

L'écho est allé à leur rencontre



### L'OPÉRATION BOL DE RIZ, C'EST QUOI ?

Le «bol de riz» est une action qui rappelle que dans le monde, tous les enfants ne mangent pas à leur faim. Bien qu'il s'agisse d'un droit fondamental, trop d'entre eux en sont hélas privés.

Le riz est un aliment universel, que l'on mange partout dans le monde et surtout dans les pays pauvres où c'est la nourriture de base.

Pour les élèves de Mirabeau qui participent à cette opération, manger du riz est une manière de se rapprocher symboliquement de l'autre, d'être solidaire. C'est prendre conscience que, pour de nombreux enfants, ce bol de riz est trop souvent la seule nourriture quotidienne. Cette opération est là pour rappeler tout cela ; c'est un petit renoncement à son confort habituel, un temps privilégié où l'on vit et où l'on partage certes très symboliquement, la même vie.

Chaque personne sensible à ce problème peut aider à améliorer le sort de ces enfants :

- La mairie a pris en charge le prix des repas.
- Les enfants de l'école : en acceptant de faire l'effort de se priver d'un repas traditionnel pour se contenter d'un bol de riz et d'une pomme le temps d'un repas à la cantine. Ils ont apporté 2€ qui a été reversé par l'école à l'association.

« Il y a encore des enfants dans le monde qui ne mangent pas à leur faim et qui ne vont pas à l'école !! »

Thiméo CM1

L'argent récolté permettra d'acheter de la nourriture, des fournitures scolaires, de financer les enseignants de l'école HARDI, ou encore les formalités administratives pour l'acquisition de papier d'identité.

Les élèves du CP au CM2 ont été informés de la situation dramatique des enfants fantômes de Madagascar, lors de la course solidaire et lors de la matinée dégustation de produits malgaches. Ces enfants, privés de papier d'identité ne peuvent accéder à la scolarité, aux soins médicaux, aux avantages sociaux, au droit au logement, etc...



«Notre maîtresse nous a montré la vidéo des enfants pauvres de Madagascar. Ils ont l'air triste. Leurs maisons sont en carton et en plastique. et certains ne vont pas à l'école. On mange un bol de riz car c'est ce qu'ils mangent une fois par jour. Chacun de nos parents a donné 2€ pour acheter un bol de riz. Les sous seront envoyés aux enfants.». **Sacha CM1**

«Moi j'aimerais aller à Madagascar pour voir comment ils vivent.» **Attilio CM2**



Moi j'ai donné 2 € de ma tirelire ... ce ne sont pas mes parents qui ont donné.  
**Charlie CE2**

## C'EST BIENTÔT LA RENTRÉE !

### Gratuité des fournitures scolaires

Le 2 septembre les élèves reprendront le chemin de l'école. Cette année encore la municipalité a décidé de reconduire pour l'année 2021/2022 la gratuité des fournitures scolaires.

### Gratuité des transports scolaires

Les transports scolaires sont gratuits pour tous les collégiens et lycéens de Mirabeau.

Après vous êtes inscrits sur le site de la Région sud Paca [zou.maregionsud.fr/transports-scolaires](https://zou.maregionsud.fr/transports-scolaires) pour recevoir votre pass zou, il vous suffira d'aller en Mairie avec 3 documents pour vous faire rembourser\*:

- un Rib
- votre attestation de paiement
- Suivi année scolaire 2021/2022

\*sur la base du tarif du Passe Zou ! Etudes



Pour toutes informations concernant l'école, la cantine, les garderies ou l'ALSH du mercredi, :  
garderie@mirabeauluberon.fr ou  
joindre Claire au 04.90.77.08.43

# DOSSIER > STOP AUX INCIVILITÉS

## DÉCHETS, BRUITS DE VOISINAGE... DES RÈGLES À RESPECTER

Respecter les règles de vie en société, être attentif aux autres et prendre soin de ce qui est notre bien commun, l'espace public, est de notre responsabilité à tous : la municipalité et ses habitants. **La collectivité, c'est nous !** Il ne dépend que de nous tous de **bien vivre ensemble en respectant certaines règles pour ne pas dégrader notre environnement et ne pas gêner son voisin par des comportements trop bruyants.**

La propreté de  
notre village  
dépend aussi  
de vous !!

Un chewing-gum jeté dans la rue, des mégots sur la chaussée, un vieux four à micro-ondes déposé, ni vu ni connu, au pied du container mais aussi des gravats de chantiers pour lesquels le client a payé

une mise en décharge et qui finalement se retrouvent dans nos rues...

Répétés quotidiennement ces gestes irrespectueux commis par une minorité pénalisent l'ensemble des habitants. Non seulement ces incivilités détériorent notre cadre de vie, mais aussi elles nous coûtent chers.

Et pourtant de petits gestes simples sont aussi efficaces qu'une armée de camions et d'agents d'entretien et sont moins chers pour la collectivité !



Ne vous trompez pas de poubelle !  
Les règles du tri sélectif

Comme vous le savez Cotelub a mis en place un système de tri sélectif. Chaque déchet a sa place.

Le petit guide du tri est disponible en mairie mais aussi sur notre site internet :

<https://www.mirabeauluberon.fr/vie-municipale/environnement-dechets/>

Halte aux dépôt sauvages :  
Mais qu'a fait la Mairie ?

Allo petits encombrants ! 04 90 77 00 04  
Un service gratuit pour les Mirabelains

Comment appeler à lutter efficacement contre les dépôts sauvages afin de préserver le vivre-ensemble ?

La municipalités s'est penchée sur la question et a apporté une réponse en mettant en place un service gratuit « Allo petits encombrants ». Les Mirabelains

peuvent désormais évacuer leurs petits encombrants petit électroménager petit matériel divers (chaise poussette pot de fleurs ...)

Il suffit de s'inscrire auprès de votre mairie au 04 90 77 00 04 de préciser la nature des encombrants et les sortir juste avant votre rendez-vous en veillant à respecter les règles de sécurité et le cheminement piéton.

Les agents techniques de la commune passent chaque lundi dans le village et sa périphérie pour collecter vos déchets.

Attention les gravats les déchets verts ainsi que les déchets professionnel ne sont pas acceptés.



Collecte de vos petits encombrants tous les lundis sur rendez-vous

Les dépôts sauvages de déchets sont une source de pollution des sols, des eaux, de l'air et de dégradation des paysages. Ils représentent une menace quant au risque d'incendie, de blessure, d'intoxication... et provoquent des nuisances visuelles et olfactives.

Pour les encombrants qui en raison de leur poids ou de leur volume ne pourraient être évacués par les services municipaux il vous faut prendre rendez-vous auprès de COTELUB au 04 90 07 48 12.

Les déchets volumineux sont collectés **gratuitement à domicile le jeudi.**

Sont concernés : le mobilier d'ameublement, literie, canapé, table, l'électroménager, réfrigérateur, lave-linge, appareil de chauffage, sanitaire, chauffe-eau.

## Stop aux bruits de voisinage : des règles à respecter

Les jours ouvrables :  
8h30 à 12h00 / 14h30 à 19h30  
Les dimanches et jours fériés :  
10h00 à 12h00.

\*Arrêté préfectoral 4 août 2004

Avec les beaux jours nous avons tous des envies de bricolage et de travaux dans les jardins ! Nous sommes tous sensibles au bruit de nos voisins, en particulier en période estivale, quand les fenêtres sont ouvertes !

Aussi les travaux de bricolage et de jardinage sont-ils réglementés en Vaucluse par un arrêté préfectoral daté du 4 août 2004.

**ARTICLE 8** : Tous travaux bruyants de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuses à gazon à

moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que:

-les jours ouvrables de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 30 à 19 h 30.

-les dimanches et jours fériés de 10 h 00 à 12 h 00.

Rappel pour les propriétaires d'animaux  
*Les propriétaires d'animaux et ceux qui en ont la garde sont tenus de prendre toutes mesures propres à préserver la tranquillité du voisinage. Les propriétaires de chiens doivent éviter que ceux-ci n'aboient de façon répétée ou intempestive : les conditions de détention de ces animaux et la localisation de leur lieu d'attache ou d'évolution doivent être adaptées en conséquence.*

Article 9 Arrêté préfectoral 04/08/2004

Nos incivilités  
nous coûtent cher !  
Ce que dit la loi !

### Promener son chien sans laisse

#### Ce que vous risquez >

Selon le Règlement Sanitaire Départemental, vous vous exposez à une contravention pouvant atteindre 450€

La solution > Même «gentils», vos animaux domestiques peuvent effrayer un passant ou un enfant... Tenez-les en laisse !

### Ne pas ramasser les déjections de votre chien

#### Ce que vous risquez >

En cas de non-respect de l'interdiction, le propriétaire est passible d'une contravention de 1<sup>ère</sup> classe.

#### La solution >

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout ou partie du domaine public communal.



### Jeter ou abandonner ses déchets dans la rue

#### Ce que vous risquez >

Amende forfaitaire de 68 € si vous réglez l'amende immédiatement ou dans les 45 jours suivant le constat d'infraction (ou l'envoi de l'avis d'infraction le cas échéant), 180 € au-delà de ce délai. À défaut de paiement ou en cas de contestation de l'amende forfaitaire, c'est le juge qui décide du montant de l'amende pouvant aller jusqu'à 450 €. À savoir également, si vous avez utilisé un véhicule pour les transporter, vous risquez une amende pouvant aller jusqu'à 1 500 €, ainsi que la confiscation du véhicule.

### Stationner de façon anarchique

La contravention dépendra de la nuisance. De 35€ pour une amende de classe 2 (durée limitée, place réservée au transport public, double-file...) à 135€ pour une amende de classe 4 (place réservée aux personnes handicapées, passage piétons, trottoir)

## ZOOM > LE SARE POUR RÉNOVER DURABLEMENT

UN SERVICE GRATUIT DE CONSEIL ET D'ACCOMPAGNEMENT PROPOSÉ PAR LE PNRL\*

Pour faire des économies d'énergie et optimiser votre cadre de vie, la commune de Mirabeau et le \*Parc Naturel Régional du Luberon s'associent pour aider les particuliers qui souhaitent rénover leur logement tout en améliorant la performance énergétique du bâtiment.

Ce service est en partie financé par la COTELUB

Vous envisagez des travaux de rénovation ou d'extension ? Des travaux d'isolation ? La réfection de votre toiture ou le ravalement de vos façades ? Le changement de votre système de chauffage ou de vos menuiseries ?

Ce Service d'Accompagnement à la Rénovation Énergétique (SARE), public et gratuit, se tient dans les locaux de la mairie à l'occasion des permanences de l'architecte conseil du Parc du Luberon. Celui-ci est à la disposition du public pour apporter des conseils techniques (choix des matériaux ou des équipements, rénovation durable, etc...), mais aussi, pour informer sur les démarches et les aides financières qui existent.

Il peut également proposer un suivi personnalisé de votre projet en prenant appui sur le conseiller en rénovation énergétique du Parc du Luberon.

Pour tous renseignements prenez rendez-vous avec votre architecte conseil auprès du secrétariat de votre mairie, de préférence avant le début du projet et avec un maximum d'éléments facilitant la compréhension (photos, devis, plans, etc...)



## INTERVIEW > NOTRE MAIRE PRÉSIDENT FONDATEUR DE L'AMR84

En avril dernier dans le village vaclusien de Saint Didier s'est déroulée l'assemblée constitutive de la nouvelle association des Maires Ruraux de Vaucluse (AMR84). Cette 81<sup>e</sup> association présidée par le Maire de Mirabeau rejoint le réseau Association des Maires Ruraux de France qui fédère aujourd'hui près de 10 000 maires de communes rurales . Rencontre avec le président fondateur R Tchobdrénovitch

**Dans quel but avez-vous créé l'AMR84 ?**

la voix des communes rurales vaclusiennes de moins de 3500 habitants pour défendre leurs enjeux spécifiques n'existait pas. C'est chose faite ! **Avec les Maires des petites communes rurales, nous voulons parler de nos problèmes qui ne sont pas ceux de Cavaillon, d'Avignon ou autres grandes villes du Vaucluse.** Aujourd'hui plus que jamais nous devons tout mettre en œuvre pour préserver notre milieu rural, nos campagnes, nos communes. Nous ne pouvons compter que sur nous-même si nous ne voulons pas disparaître !

**En quoi l'AMR84 peut elle aider les Maires de Vaucluse au quotidien ?**

La devise de l'AMRF est «des Maires au service des Maires». Elle se fait un devoir de nous sou-

tenir dans nos démarches en animant un réseau dynamique et entreprenant au niveau national, régional et départemental.

Les dossiers que nous avons à traiter sont de plus en plus complexes, et nous avons beaucoup d'inquiétudes concernant le menaces de transferts de compétences vers les EPCI, la faible représentation des petites communes dans les conseils communautaires mais aussi la baisse des dotations de l'État etc. Dans un monde placé sous le signe de métropolisation, où l'organisation du territoire se pense essentiellement du point de vue des zones urbaines, il est important que les Maires s'unissent pour faire front afin que la ruralité ait les outils pour défendre ses spécificités et assurer son développement !

## LIEN SOCIAL/ SOLIDARITÉ

### > ATTENTION CANICULE !

C'est l'été ! La CCAS reste à la disposition des personnes âgées, handicapées et isolées afin de leur venir en aide jusqu'à la fin des grosses chaleurs.

**N'attendez pas les premiers effets des fortes chaleurs.**

Illustrations : MAUX DE TÊTE (personne se tenant la tête), CRAMPES (pied avec crampes), NAUSÉES (personne se tenant le ventre).

**Protégez-vous**

Illustrations : RESTEZ AU FRAIS (maison avec neige et soleil), BUVEZ DE L'EAU (personne qui boit).

**EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15**

Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit) meteo.fr • #canicule

#### Les recommandations de la CCAS

- Buvez régulièrement tout au long de la journée en évitant les boissons glacées. Pensez à diversifier les apports hydriques sur la journée.
- Humidifiez votre corps, douchez-vous régulièrement et utilisez éventuellement un ventilateur.
- Protégez-vous du soleil et de la chaleur en évitant de sortir entre 11 h et 21 h.
- Passez si possible 2 à 3 heures par jour dans un lieu frais.
- Alimentez-vous bien, même si vous n'en ressentez pas le besoin.
- Donnez régulièrement de vos nouvelles à votre entourage et n'hésitez pas à solliciter de l'aide en cas de besoin.

Téléphone de la Mairie :  
04 90 77 00 04

Vous pouvez aussi contacter l'équipe de la CCAS :  
Bernadette Vitale 06 80 63 59 54  
Danielle Marquaire 06 45 80 92 90  
Gwenaëlle Dupont 06 45 50 79 62

#### Le portail de l'emploi de la CCAS

A l'initiative de Madame Bernadette Vitale, 1<sup>ère</sup> adjointe, un portail de l'emploi a été mis en place en partenariat avec Saint Paul emplois et le Pôle emploi pour faciliter les recherches des demandeurs d'emploi. Des offres d'emplois locales sont centralisées et adressées à la CCAS qui les diffuse sous forme de flash info. Pour les recevoir inscrivez-vous !  
communication.mairie.mirabeau@gmail.com

Si vous êtes une personne isolée, pensez à vous inscrire sur le registre communal mis en place par votre CCAS. Ce registre permet de localiser les personnes isolées pouvant être en difficulté, notamment en cas de canicule, afin de leur proposer une aide adaptée si nécessaire.

#### Maintien des bourses départementales 2021/2022

Le département maintient les aides à la scolarité pour les collégiens boursiers et pour ceux dont les parents bénéficient du RSA.

À partir du 1<sup>er</sup> septembre l'imprimé de demande de bourses départementales sera téléchargeable sur le site : [www.vaucluse.fr](http://www.vaucluse.fr) et sous format papier courant septembre dans les collèges.

## > LES FESTIVITÉS DE L'ÉTÉ

### > En juillet

Dimanche 11 juillet

#### Spectacle de rue «Dis-Marcel !»

Office de Tourisme Luberon Sud Tourisme

Samedi 10 juillet

Mirabeau Manifestations

#### Guinguette, Place du Barry

Mercredi 14 juillet

Mirabeau Manifestations

#### Aïoli

Vendredi 16 juillet

Collectif Mirabeau

#### Pièce de théâtre «Premier adieu»

### > en Août

Mercredi 4 août

Mirabeau Manifestations

#### Concours de boules de la fête votive

Samedi 14 août

Mirabeau Manifestations

#### Guinguette, Place du Barry

Dimanche 15 août

Amicale des gens heureux

#### Repas paëlla et concert Julie Jourdan

Salle du Barry

Inscription avant le 5 août

Tel : 04 90 08 82 91/06 86 26 69 64

Vendredi 20 août

Cinéma en plein air

Samedi 28 août

Mirabeau Manifestations

#### Guinguette, Place du Barry

Dimanche 25 juillet

Mirabeau les amis

#### Repas Paëlla, salle du Barry

Inscription avant le 15 juillet

Tel : 06 29 37 58 16

Vendredi 30 juillet > 4 août

Mirabeau Manifestations

#### Fête votive

### > en Septembre

Mercredi 1<sup>er</sup> septembre

#### Cinéma en plein air

Samedi 4 septembre

#### Journée des associations

Mercredi 15 septembre

Amicale Mirabelaine des Gens Heureux

**Sortie** dans le champsaur à Saint Jean Saint Nicolas. Repas et visite d'une fabrique de tourtons et fromagerie.

Prix adhérent 40 €.

Inscription avant le 5 septembre.

Tel : 04 90 08 82 91/06 86 26 69 64

Vendredi 17 septembre

Lou Canaillou

**Animation** (à définir) dans le cadre de la semaine de la parentalité

Samedi 25 septembre

#### Concours Pétaques Danemark

Apéritif, repas et concours

Dimanche 26 septembre

Mirabeau Manifestations

#### Vide grenier



### Fête votive

Vendredi 30 juillet

- Concours de contrée organisé par « Mirabeau à la carte »
- Guinguette dès 19h00

Spectacle « Julie en scène » suivi d'une soirée dansante  
Foodtruck « Dad's Grill and Smoker BBQ » + Barbecue à disposition

Samedi 31 juillet

- Concours de Boules - Jeu Provençal 2x2
  - Soirée Cabaret avec « Compagnie Les Etoiles » suivie d'une soirée dansante
  - Repas Paëlla/Salade/Fromage/Dessert et Vin 20€/personne
- Réservation au 06 71 59 11 29

Dimanche 1<sup>er</sup> Août

- Jeux des Enfants pour les enfants de 3 à 12 ans organisés par l'AS Mirabeau avec la collaboration de l'ALEM
  - Concours de Boules – Jeu de Pétaque 2x2
  - Guinguette dès 19h
- Soirée Dansante « Soirée Mousse »  
Foodtruck « Mozaïk2goûts » + Barbecue à disposition

Mercredi 4 Août

- Concours de Boules - Jeu Provençal 3x3
- Mes manèges, baraque à chichis, crêpes et glaces  
Info : 06 71 59 11 29

## TRIBUNE DE L'OPPOSITION

Lors des dernières réunions du conseil municipal, nous avons soulevés à plusieurs reprises des questions d'urbanisme.

Dans sa forme initiale, la demande de permis d'aménager portée par la municipalité du nouveau lotissement des Espinasses prévu au bord de la route de Grambois (parcelles A868-A869) ne garantit pas le respect d'une orientation d'aménagement importante indiquée dans le PLU, à savoir la préservation des arbres et des haies existantes. Nous souhaitons vivement que les échanges que nous avons eus par la suite avec la majorité permettront de garantir cette préservation des beaux arbres et des boisements existants, non seulement dans ce futur lotissement mais également sur l'ensemble du futur écoquartier. D'autre part le fait de rajouter encore une urbanisation au village sous forme de maisons individuelles ne nous paraît pas judicieux compte tenu de la sur-représentation actuelle de ce type d'habitat sur la commune et du manque de petits logements de type 2 et 3 pièces.

Il nous semble d'ailleurs qu'une évaluation du PLU est à présent nécessaire d'autant plus que la municipalité s'est engagée dans le programme «Petite Ville de Demain».

Qu'est ce que peut signifier ce concept pour un village de 1300 habitants soumis à une pression foncière de plus en plus forte? Même s'il n'y a pas de définition précise, pour les démographes un village devient une petite ville à partir de 2500 habitants. S'engage-t-on dans cette voie? Est-ce bien souhaitable? Sous quelle forme? A notre sens, le village manque surtout de lieux de vie sociale et culturelle. Nous appelons de nos vœux une consultation publique sur ce thème car il en va de notre futur.

Contact : [patrgonzalez@icloud.com](mailto:patrgonzalez@icloud.com)

## ÉTAT CIVIL 10 AVRIL 2021 > 10 JUILLET 2021

### Ils se sont mariés

|                                    |                |
|------------------------------------|----------------|
| ROLLAND Jeremy et AUSSAGUEL Anne   | 21 juin 2021   |
| PIERON Romain et ROLLAND Mathilde  | 26 juin 2021   |
| NEGREL Flavién et GONZALEZ Justine | 3 juillet 2021 |

### Ils nous ont quitté

|                 |              |
|-----------------|--------------|
| BOUVRET Bernard | 15 juin 2021 |
|-----------------|--------------|

## RÉPONSE DE LA MUNICIPALITÉ

Que les élus de l'opposition se rassurent ! Le quartier des Espinasses est voué à devenir un écoquartier. Nous leur rappelons que le groupe scolaire a obtenu le label BDM or et que la charte EcoQuartier est contraignante en matière de préservation de notre environnement. (Voir objectif 20 de la charte) **Nous nous sommes engagés à préserver arbres et boisements.** Les élus de l'opposition ne sont pas les seuls à se soucier de notre patrimoine vert que l'on renforcera avec le dispositif départemental « 20 000 arbres » associé au programme national de « Petite ville de demain ». Grâce à ces aides nous pourrions aménager et embellir notre village.

Nous avons tous souffert pendant la pandémie de l'absence de lien social. Nous espérons reprendre à la rentrée nos réunions publiques coutumières pour informer et dialoguer avec les Mirabelains sur nos actions.

Quant aux activités culturelles portées par nos associations, elles devraient reprendre aussi progressivement !

**L'agence postale communale sera fermée du 17>24 juillet et du 9>12 août**

Toute l'actualité de votre village sur [mirabeauenluberon.fr](http://mirabeauenluberon.fr)  
L'appli Facebook du Maire  
Robert Tchobdrénovitch

### • Abonnez-vous au flash info !

Vous recevrez l'essentiel des actualités municipales, les événements culturels, sportifs et associatifs à venir :

[communication.mairie.mirabeau@gmail.com](mailto:communication.mairie.mirabeau@gmail.com)